

NOMINATIONS

■ **AFB**: Par arrêté du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 30 janvier 2018, Stéphanie Antoine (IPEF), a été nommée directrice générale adjointe de l'Agence française pour la biodiversité.

■ **IFAA**: L'IFAA, Syndicat professionnel représentant les professionnels de la filière de l'Assainissement Non Collectif en France, a procédé à l'élection de son nouveau Bureau à l'occasion d'une AGE qui s'est tenue le 17 janvier dernier à Paris. Marc Sengel (Sotralentz-Habitat France) a été élu Président. Ont été élus Vice-présidents: François Le Lan (Tricel) et Jérôme Vaché (Abas), Michel Dalmas (EDANC) et Jacques Oles (GIE-GVA). Martin Werckmann (Aquatiris) est le nouveau trésorier.

■ **SHF**: Le Conseil d'Administration de la Société Hydrotechnique de France a élu Olivier Métais en tant que nouveau Président de la SHF. Il succède à Daniel Loudière, président depuis 2007.

■ **SEDIF**: André Santini, ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux, Vice-président de la Métropole du Grand Paris, a été réélu à la tête du Syndicat des Eaux d'Ile de France.

■ **Axflow**: Guillaume Chanay a été nommé Directeur Général d'AxFlow France au 1^{er} janvier 2018. Il succède à Bruno Bréard qui a dirigé la société AxFlow France depuis 2007.

■ **Valgo**: José Dos Santos rejoint le Groupe Valgo, spécialisé dans la dépollution des sols et la reconversion des friches industrielles, en tant que Directeur du Développement International.

■ **CGAAR**: Par arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 31 janvier 2018, Emmanuelle Bour-Poitral (IGPEF), est nommée présidente de la section « forêts, eaux et territoires » du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

■ **DDCSPP de l'Orne**: Thierry Bergeron, attaché hors classe d'administration de l'État, a été nommé directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Orne à compter du 1^{er} février 2018.

■ **DDCS de Saône et Loire**: Corinne Bibaut, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, a été nommée directrice départementale de la cohésion sociale de Saône-et-Loire à compter du 1^{er} février 2018.

■ **DDCSPP du territoire de Belfort**: Céline Cardot, attachée principale d'administration de l'État, est nommée directrice départementale adjointe de la cohésion sociale et de la protection des populations du Territoire de Belfort à compter du 1^{er} février 2018.

■ **DDTM de Loire-Atlantique**: Sandrine Sellier-Richez, administratrice en chef de 1^{re} classe des affaires maritimes, est nommée directrice départementale adjointe des territoires et de la mer, déléguée à la mer et au littoral de la Loire-Atlantique à compter du 1^{er} février 2018.

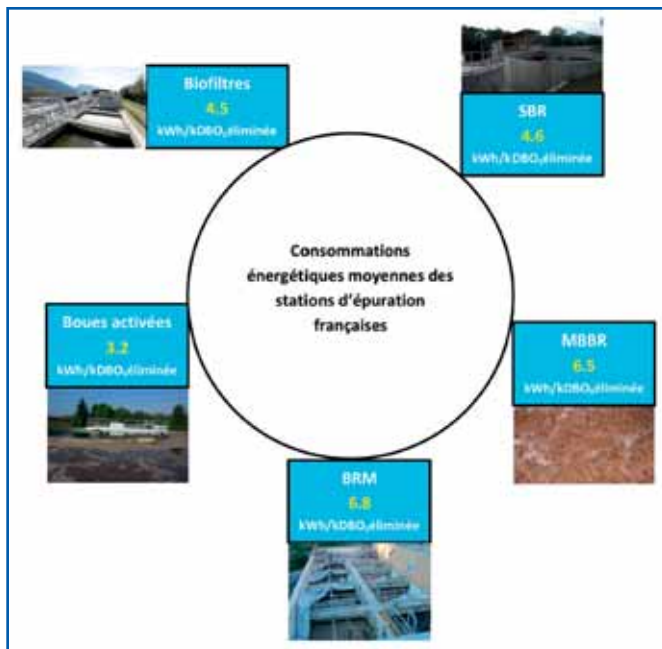
ACTUALITÉS FRANCE

Efficiences énergétique

Les stations d'épuration françaises seraient plus énergivores que leurs homologues étrangères

C'est ce qui ressort d'une étude menée par Irstea de 2013 à 2016 auprès de 300 stations d'épuration françaises qui a permis de quantifier et d'évaluer les consommations énergétiques des cinq principales filières de traitement des eaux usées en France: boues activées, réacteur biologique séquentiel, bioréacteur à membranes, biofiltre, lit fluidisé sur supports plastiques.

L'objectif de cette étude était de dresser un état des lieux des consommations, d'étudier les principaux facteurs expliquant ces consommations et d'élaborer une démarche pour identifier les actions d'optimisation éventuelles. Pour ce faire, une base de données des consommations énergétiques de quelque 310 stations d'épuration françaises d'une capacité supérieure ou égale à 2.000 EH a donc été constituée et rapprochée d'une base de données des consommations énergétiques de 1.000 installations étrangères issue d'une revue bibliographique. Résultat: la France se différencie du contexte international par des consommations d'énergie significativement supérieures. En boues activées, par exemple, la moyenne étrangère s'établit à 2,2 kWh/kg DBO₅ éliminée, soit 30 % de moins que la moyenne française... En France, les stations exploitant un procédé boues activées consomment en moyenne 3,2 kWh/kg DBO₅ éliminée avec toutefois des variations importantes: de 1,5 à 6,8 kWh/kg DBO₅ éliminée. Le taux de charge, la concentration en DBO₅, le rapport C/N et la présence d'un sécheur, seraient les principaux facteurs de variation. En boues activées, le surdimensionnement des



équipements et des ouvrages a des conséquences importantes sur les consommations énergétiques. « Une construction des stations par tranches, telle qu'elle est déjà pratiquée dans d'autres pays, permettrait d'adapter la capacité disponible aux évolutions de la charge entrante, et ainsi de maintenir un taux de charge plus élevé et plus stable » souligne l'étude.

Le choix du procédé influence cependant largement les consommations énergétiques: le procédé boues activées apparaît ainsi comme le procédé le plus économe, tandis que les MBBR et BRM seraient les plus énergivores. Ces différences seraient pour partie attribuables au procédé secondaire lui-même et donc aux niveaux de rejet obtenus mais aussi aux contraintes de conception et aux conditions de fonctionnement qui caractérisent chaque procédé. Les technologies innovantes (SBR, BRM, MBBR), ne devraient donc être envisagées, selon cette étude, que si les technologies

traditionnelles (boues activées ou biofiltres) ne peuvent pas répondre à l'ensemble des contraintes imposées.

En comparaison avec les données étrangères, les auteurs estiment cependant que le parc de stations d'épuration françaises peut être optimisé d'un point de vue énergétique, tout en respectant la qualité de traitement demandée au niveau européen et local. « La maîtrise de la consommation énergétique du traitement est une préoccupation relativement récente en France, et les outils de suivi de la consommation en supervision ne sont pas encore suffisamment développés, alors qu'ils sont indispensables pour sensibiliser et alerter l'exploitant », indiquent-ils.

L'étude Irstea intitulée « Consommation énergétique du traitement intensif des eaux usées en France: état des lieux et facteurs de variation » peut être téléchargée à l'adresse: <https://energie-step.irstea.fr/wp-content/uploads/2018/02/2017-Rapport-NRJ.pdf> ■